Réunion du conseil d'administration du 21/10/2025

Lieu : Maison des Associations de Tinqueux
Présents : Martine Poplimont, Betty Hutasse, Thierry Klein, Claude Poplimont, Jean François Cellier, Didier Poplimont, José Billi.
Invités : Florence BILLI
Excusé : Jean Jacques Charlier, Marc Beteille.
Ouverture de la séance à 17H00
Ordre du jour :

1- 25 ans de l'Association
2- Point financier
3- Concerts et festivités à venir
4- Répétitions exceptionnelles
5- AG extraordinaire
6- Modification du contenu des contrats
7- Générique du film pour les 25 ans
8- Règlement intérieur
9- Information

1) 25 ans de l'Association

Etablissement d'un budget. Celui-ci sera géré par notre trésorier José.

Dépenses :

- Vendredi 30 janvier 2026, inauguration de l'événement. Invitation des officiels, des partenaires, des anciens membres.

Présence également des conjointes et conjoints des membres de l'Association.
Il faudra compter sur environ 100 personnes.
Pour cette soirée, prévoir l'achat de petits fours salés, de boissons. Le sucré pourra être confectionné par les membres Mâles de Mer.
Pour information, le super marché CARREFOUR de Tinqueux offre 10% de remise sur tout achat au profit d'une association de Tinqueux. Claude a rencontré le directeur qui, intéressé par notre projet, pourrait nous consentir une plus grande remise pour nos achats.

- Paiement des droits SACEM.
- Achat de cadres pour les photos des membres.
- Communication (programmes).
- Signalétique des salles.
- Flyers A4 à imprimer.
- Fabrication de tickets (entrées, repas, boissons, crêpes). Gestion Didier
- Achats gobelets à l'effigie Mâles de Mer 25 ans.
- Restauration (restaurant Le ZEF).
- Dépenses diverses : matériel de décoration, matériel pour certaines activités.

Recettes

- Claude a fait une demande de subvention exceptionnelle de 2000 € auprès de la mairie.
- Ventes des entrées pour le samedi soir, des boissons, des crêpes et éventuellement d'objets réalisés par des membres (pommes de touline, tapis, badernes et autres réalisations de couture).

2) Point financier

Livret : 3000.00 €
Compte courant : 319.48 €
Liquidité : 101.35€
Soit un total de 3420.83 €

3) Concerts et festivité à venir

Le 20 novembre 2025 concert à l'ARFO de Tinqueux et à la Résidence Châtillons pour un montant de 2 fois 200.00 €.
Le 12 décembre 2025 concert au profit de l'UNICEF (gratuit).

Mercredi 17 décembre : pot de fin d'année au V and B Cormontreuil.
Mercredi 26 décembre : Beaujolais nouveau.
Mercredi 7 janvier 2026 : répétition écourtée pour cause d'une AG extraordinaire qui sera suivie par la traditionnelle galette des rois.

4) Répétitions exceptionnelles

Une répétition exceptionnelle aura lieu le dimanche 30 novembre au gymnase de Tinqueux, le CREPS n'étant pas disponible à cette date.
Une autre sera programmée en janvier 2026.

5) Assemblée Générale extraordinaire

Le mercredi 7 janvier 2026 aura lieu une Assemblée Générale extraordinaire à la Maison des Associations de Tinqueux.
L'ordre du jour sera l'adoption du montant de la cotisation 2026.
Cette cotisation permet la couverture par l'assurance de tout événement indésirable pouvant arriver lors de nos activités.
Le CA proposera d'augmenter de 5.00 € le montant de la cotisation, celle-ci pourrait passer de 25.00 € à 30.00 €.

6) Modification du contenu des contrats

Suite à l'annulation de plusieurs spectacles, le Président propose au CA de modifier le contenu des contrats en ajoutant une clause en cas d'annulation.
Cette close stipule qu'en cas d'annulation d'un spectacle, il sera demandé à l'organisateur une indemnisation selon les cas suivant, à savoir :
Annulation avant 30 jours : pas d'indemnisation.
Annulation 15 jours avant la date prévue : 30% du montant de la prestation.
Annulation 8 jours avant la date prévue : 70% du montant de la prestation.
Annulation 24h avant la date prévue : 100% du montant de la prestation.

Cette proposition est adoptée par le CA. Thierry se charge de la modification.

7) Générique du film sur les 25 ans

Un film retraçant les 3 jours d'animation à l'occasion des 25 ans d'existence du Groupe Mâles de Mer va être réalisé. Il va falloir travailler sur le générique à savoir définir le titre, définir également le contenu, dans celui-ci il y aura entre autres :
Le nom et prénom de chaque chanteur.
Le nom et prénom de chaque musicien associé à son instrument.
Le nom des partenaires.
Une réflexion sera menée pour finaliser ce générique.

8) Règlement intérieur

Tenant compte du travail à réaliser pour l'anniversaire de nos 25 ans d'existence, le travail concernant l'établissement du règlement intérieur est reporté au premier trimestre 2026.

9) Information

La communication concernant les inscriptions du public pour le spectacle et le repas du samedi 31 janvier 2026 débutera début décembre.

Betty sera en charge de recueillir les demandes d'inscription et d'effectuer une liste des participants. Elle mettra en place des enveloppes nominatives qui seront données à l'entrée le soir même. Dans ces enveloppes, les tickets pour le repas.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la réunion à 19H00.

Prochaine réunion du CA le 12 janvier 2026 à 17H00

Le Secrétaire Le Président